

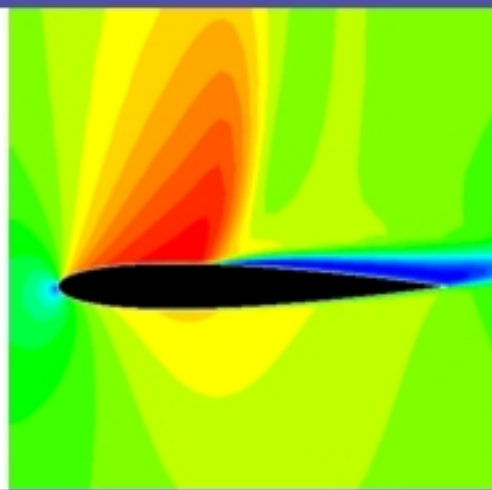
***LA LIBERTE
D'EXPRESSION***

Quelques repères

Jacques Peter

LA LIBERTE D'EXPRESSION

***Quelques repères
Jacques Peter***



LIBERTE D'EXPRESSION

***Traitement de l'actualité
Débats /dessins relatifs aux religions***

DROIT

BIBLE

CARICATURES

LIBERTE D'EXPRESSION

Oeuvres de fiction

Hors du périmètre de cet exposé

LIBERTE D'EXPRESSION

*Traitement de l'actualité
Débats /dessins relatifs aux religions*

DROIT

*En France depuis
le 18e siècle
Affaire des
caricatures danoises*

BIBLE

*Bon usage de la parole hu-
maine. Réactions ecclésiales
aux événements de janvier*

CARICATURES

*Quelques caricatures religieuses et
politiques depuis la Renaissance*

LIBERTE D'EXPRESSION

***Traitement de l'actualité
Débats /dessins relatifs aux religions***

DROIT

BIBLE

CARICATURES

DROIT

- Quelques repères historiques
- Droit français récent relatif à la liberté d'expresion
- Affaire des caricatures danoises 2005/2006

Liberté d'expression

En France sous la monarchie absolue (1/2)

Le pouvoir royal craint l'influence politique des écrits, notamment des libelles et placards

Peines contre auteurs et imprimeurs séditieux : amende, prison voire pendaison

Système de censure complexe : censure de l'Eglise, censure des Parlements (cours de justice), censure royale (1629), surveillance administrative de la Chambre syndicale des libraires...

Liberté d'expression

En France sous la monarchie absolue (2/2)

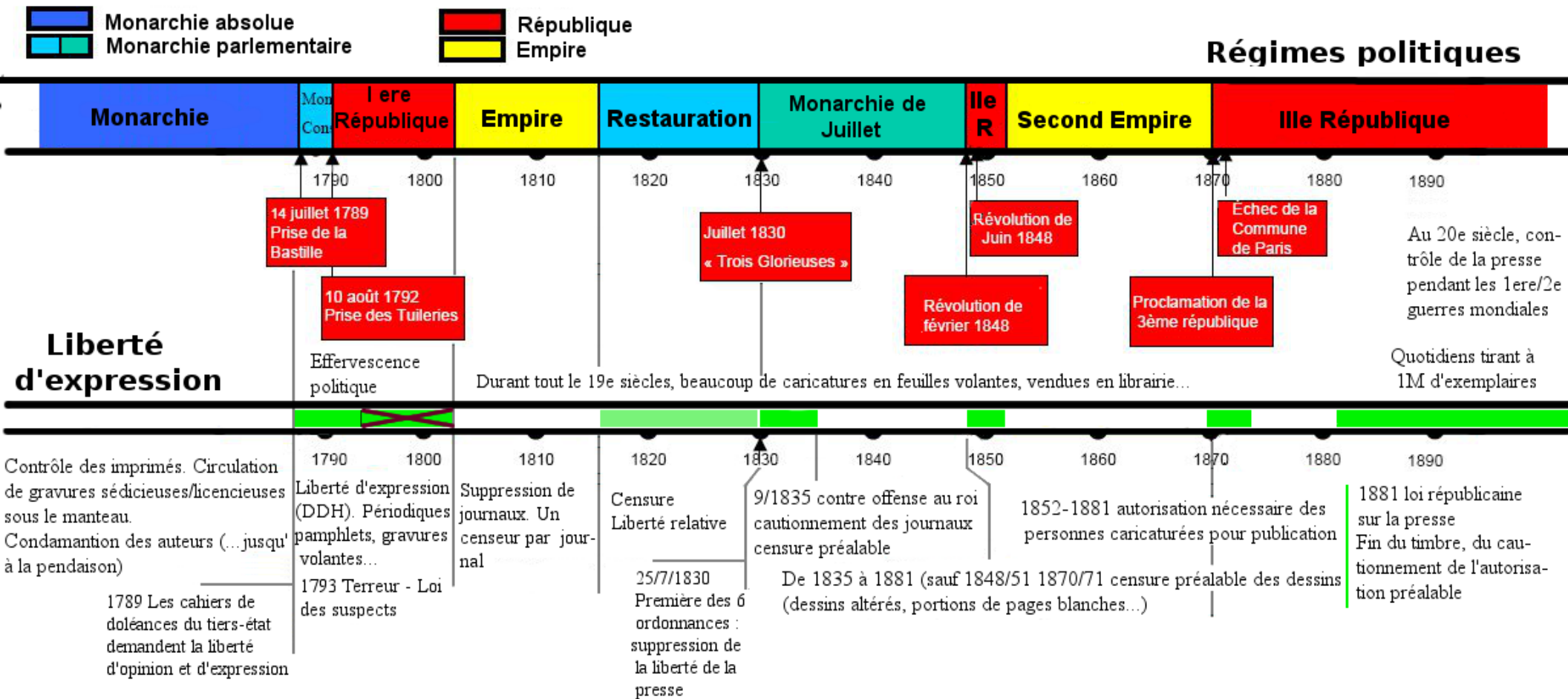
Presse périodique en France à partir de 1631 : *La Gazette* de Théophraste Renaudot (1631), *Le Mercure Galant/Le Mercure de France* (1672)...

Premier journal polémique : *Nouvelles écclésiastiques*.
Hebdomadaire janséniste clandestin de 1728 à 1803.
Opposition religieuse (contre la bulle *Unigenitus*) et politique.

Pourvu que je ne parle en mes écrits ni de l'autorité, ni du culte, ni de la politique, ni de la morale, ni des gens en place, ni des corps en crédit, ni de l'opéra, ni des autres spectacles, ni de personne qui tienne à quelque chose, je puis tout imprimer librement, sous l'inspection de deux ou trois censeurs

Le Mariage de Figaro 1778

Liberté d'expression En France au 18/19^e siècle



Liberté d'expression

Restriction en France au 19^e siècle

Procédés de contrôle de la presse

Censure préalable

Restrictions juridiques de la liberté d'expression / procès

Autorisation préalable de caricaturer

Procédé de contrôle de la diffusion de la presse

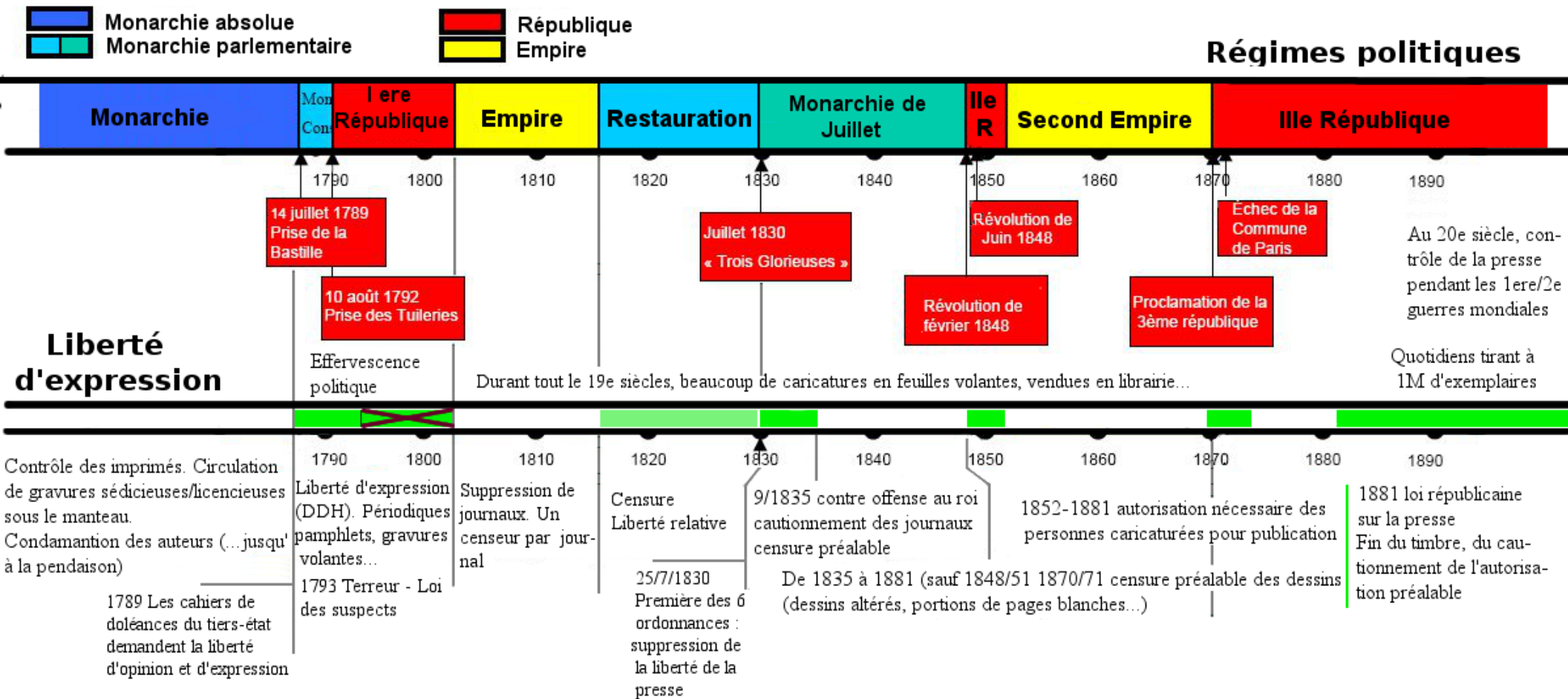
Timbre. Taxe frappant les exemplaires vendus au numéro

Procédé de limitation du nombre de journaux

Autorisation (renouvelable) de publication

Cautionnement

Liberté d'expression En France au 18/19^e siècle



Liberté d'expression

En France au 19e siècle. Textes législatifs (1/2)

missiontice.ac-besancon.fr/hg/grenier/ppt/histoire/Daumierpresse.ppt

LES LOIS SUR LA PRESSE AU XIXe siècle.

Source: l'Histoire par les Textes. Par Mme DECHAPPE et L. DECHAPPE. Librairie DELAGRAVE. 1935.

• LOI DU 21 OCTOBRE 1814:

1. Tout écrit de plus de vingt feuilles d'impression (*c'est à dire 320 pages in octavo*) pourra être publié librement et sans examen ou censure préalable.
2. À l'égard des écrits de vingt feuilles et au-dessous [...] le directeur général de la librairie, à Paris, et les préfets dans les départements, pourront ordonner, selon les circonstances, qu'ils soient communiqués avant l'impression.
- 1 Si deux censeurs au moins jugent que l'écrit est un libellé diffamatoire, ou qu'il peut troubler la tranquillité publique, ou qu'il est contraire à la Charte constitutionnelle, ou qu'il blesse les bonnes mœurs, le directeur général de la librairie pourra ordonner qu'il soit sursis à l'impression.
9. Les journaux et écrits périodiques ne pourront paraître qu'avec l'autorisation du Roi.

• LOI SUR LA PRESSE DU 17 MAI 1819

- Quiconque... se sera rendu coupable d'offenses envers la personne du Roi sera puni d'un emprisonnement qui ne pourra être de moins de six mois, ni excéder cinq années...

LOI DU 31 MARS 1820 :

1. La libre publication des journaux et écrits périodiques, consacrés en tout ou partie aux nouvelles, et aux matières politiques, paraissant soit à jour fixe, soit irrégulièrement et par livraisons, est suspendue temporairement...
4. Avant la publication de toute feuille ou livraison, le manuscrit devra être soumis par le propriétaire ou l'éditeur responsable à un examen préalable.
5. Tout propriétaire ou éditeur responsable qui aurait fait imprimer ou éditer un feuille ou une livraison d'un journal ou écrit périodique sans l'avoir communiquée au censeur avant l'impression [...] sera puni correctionnellement d'un emprisonnement d'un mois à six mois et d' une amende de 200 à 1200 francs sans préjudice des poursuites auxquelles pourrait donner lieu le contenu de ces feuilles...

• LES ORDONNANCES DU 25 JUILLET 1830.

- 1ère ordonnance sur la liberté de la presse.
- La liberté de la presse périodique est suspendue.
 - [...] En conséquence, nul journal et écrit périodique ou semi-périodique, établi ou à établir, sans distinction des matières qui y seront traitées, ne pourra paraître soit à Paris, soit dans les départements, qu'en vertu de l'autorisation qu'en auront obtenue de nous séparément les auteurs et l'imprimeur. Cette autorisation sera renouvelée tous les trois mois. Elle pourra être révoquée.
1. Les journaux et écrits, publiés en contravention de l'article 2, seront immédiatement saisis. Les presses et caractères qui auront servi à leur impression seront placés dans un dépôt public et sous scellés, ou mis hors service.
- La 2ème ordonnance dissout la Chambre des Députés.

• LA CHARTE RÉVISÉE, 9 août 1830.

8. Les Français ont le droit de publier et de faire imprimer leurs opinions, en se conformant aux lois. La censure ne pourra jamais être rétablie.

• LOI DU 9 SEPTEMBRE 1835.

2. L'offense au roi [...], lorsqu'elle a pour but d'exciter à la haine ou au mépris de sa personne ou de son autorité constitutionnelle, est un attentat à la sûreté de l'État.
- 1 Le cautionnement que les propriétaires de tout journal... sont tenus de fournir sera versé en numéraire, au Trésor...
- 20 Aucun dessin, aucunes gravures, lithographies, médailles et estampes, aucun emblème de quelque nature et espèce qu'ils soient, ne pourront être publiés, exposés ou mis en vente sans l'autorisation préalable du ministre de l'intérieur... ou des préfets.

Liberté d'expression

En France au 19e siècle. Textes législatifs (2/2)

missiontice.ac-besancon.fr/hg/grenier/ppt/histoire/Daumierpresse.ppt

LES LOIS SUR LA PRESSE AU XIXe siècle.

Source: l'Histoire par les Textes. Par Mme DECHAPPE et L. DECHAPPE. Librairie DELAGRAVE. 1935.

- **DÉCRET DU GOUVERNEMENT PROVISOIRE DE LA DEUXIÈME RÉPUBLIQUE:**
- **Décret du 6 mars 1848:**
- Abolition des lois du 9 septembre 1835 sur les délits de presse. Plus de cautionnement.

- **LES LOIS ET DÉCRETS QUI SUIVENT LES ÉMEUTES DU JUIN 1848.**
- Décret relatif au cautionnement des journaux:
- Le cautionnement que les propriétaires de tout journal ou écrit périodique sont tenus de fournir sera versé en numéraire...

DÉCRET D' AOUT 1849:

Tous distributeurs ou colporteurs de livres, écrits, brochures, gravures... devront être pourvus d'une autorisation qui leur sera délivrée ... par les préfets.

LOI DU 16 JUILLET 1850 :

1. Tout article de discussion politique, philosophique ou religieuse, inséré dans un journal devra être signé de son auteur.
- 12 Les journaux ou les recueils périodiques de gravures politiques... seront soumis à un droit de timbre de cinq centimes par feuille de soixante et douze centimètres carrés et au-dessous.

- **LES DÉCRETS DU 17 FÉVRIER 1852.**

1. Aucun journal ou écrit périodique traitant de matières politiques ou d'économie sociale, [...] ne pourra être créé ou publié sans l'autorisation préalable du Gouvernement.
2. Les propriétaires de tout journal ou écrit périodique traitant de matières politiques ou d'économie sociale sont tenus, avant sa publication, de verser au Trésor un cautionnement en numéraire...
3. Les journaux ou écrits périodiques [...] seront soumis à un droit de timbre. ...
22. **Aucuns dessins, aucunes gravures, lithographies, médailles et estampes, aucun emblème de quelque nature et espèce qu'ils soient, ne pourront être publiés, exposés ou mis en vente sans l'autorisation préalable du ministre de la police à Paris... ou des préfets dans les départements.**

- **LA LOI SUR LA PRESSE DU 11 MAI 1868**

1. Tout Français majeur et jouissant de ses droits civils et politiques peut, sans autorisation préalable, publier un journal ou écrit périodique...
2. Le droit de timbre est réduit à cinq centimes...
- 16 Est abrogé l'article 1 du décret du 17 février 1852.

- **LOI DU 29 JUILLET 1881.**

1. L'imprimerie et la librairie sont libres.
2. Tout imprimé rendu public... portera l'indication du nom et du domicile de l'imprimeur...
3. Au moment de la publication de tout imprimé, il en sera fait [...] un dépôt de deux exemplaires, destinés aux collections nationales...
4. Tout journal ou écrit périodique peut être publié, sans autorisation préalable et sans dépôt de cautionnement, après la déclaration prescrite par l'article 7.
5. Tout journal ou écrit périodique aura un gérant.

Liberté d'expression

En France au 19e siècle

Concours de grands écrivains au combat pour la liberté d'expression

Chateaubriand (diplomate sous l'Empire, ministre de Louis XVIII, membre de la Chambre des pairs sous Charles X) *"La presse, c'est l'électricité sociale. Plus vous prétendez la comprimer plus l'explosion sera violente"*

Victor Hugo (député de la IIe république, sénateur de la IIIe république) *"Sans la presse, nuit profonde. Sans la liberté de la presse point de salut"*

Benjamin Constant (député sous la Restauration) *"Il fut un temps où l'autorité croyait devoir étendre sa surveillance sur la parole. L'expérience a démontré que les mesures propres à y parvenir étaient productives de maux plus grands que ceux auxquels on voulait porter remède"*

Liberté d'expression

En France au 19^e siècle. Quelques condamnations de journalistes / caricaturistes

- 1832 Daumier, 6 mois de prison pour la gravure "Gargantua"
- 1851 Charles Vernier, 2 mois de prison pour offense au président de la République, Louis-Napoléon Bonaparte
- 1908 Aristide Delannoy, 1 an de prison pour une caricature du général d'Amade, "pacificateur" du Maroc, bras ensanglantés



En France, la liberté d'expression est acquise de haute lutte au 19e siècle. Elle est objet de vifs désirs et hauts espoirs dont témoignent les écrits de ce siècle

DROIT

- Quelques repères historiques
- Droit français récent relatif à la liberté d'expresion
- Affaire des caricatures danoises 2005/2006

Liberté d'expression

Droit français / européen

La liberté d'expression est un droit garanti par la Déclaration des droits de l'homme de 1789

Elle s'impose en droit français via le préambule de la constitution de la V^e République qui y fait référence

Elle s'impose par ailleurs en Europe via la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme de 1950

Liberté d'expression

Droit français

La liberté d'expression est un droit garanti par la Déclaration des droits de l'homme de 1789. Elle s'impose en droit français via le préambule de la constitution de la V^e République

Article 10 Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble par l'ordre public établi par la loi.

Article 11 La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'homme : tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la loi.

Liberté d'expression

Droit

La liberté d'expression n'est pas naturellement un droit indérogeable comme l'interdiction de la torture, des peines ou traitements inhumains...

Elle est assortie de limitations qui, en pratique, ont été croissantes au 20^e siècle

" La liberté est le droit de faire tout ce les lois permettent "
(Montesquieu, "L'Esprit des lois" 1748
Diderot, L'Encyclopédie 1751-1772 article "Liberté civile")

Liberté d'expression

Droit français

Liberté d'expression assortie de limitations qui en pratique, en France, ont été croissantes au 20^e siècle

- 1936 loi de sûreté de l'Etat
- 1951 loi contre l'apologie des crimes de guerre
- 1972 loi contre l'incitation à la haine, la discrimination, la violence à l'égard [...] des groupes de personnes à raison de leur origine ou de leur appartenance à une ethnie, une race ou une religion déterminée
- 1990 loi contre le racisme, l'antisémitisme, la xénophobie
- 2014 loi pour la lutte contre le terrorisme

Liberté d'expression

La liberté d'expression est un droit

naturellement borné par un ensemble de lois condamnant les atteintes à

- La réputation, la vie privée d'autrui
- L'ordre public, la sûreté publique
- La santé publique
- La sécurité nationale
- La propriété industrielle

Liberté d'expression

La liberté d'expression est un droit

naturellement borné par un ensemble de lois condamnant les atteintes à

La réputation, la vie privée d'autrui, l'ordre public, la sûreté publique, la santé publique, la sécurité nationale, la propriété industrielle

incluant

le droit de heurter l'Etat ou choquer une partie de la population comptant sur un bénéfique développement de l'esprit critique

Liberté d'expression

Droit

La liberté d'expression est un droit fondamental permettant la participation à tous les débats, notamment à la défense des droits de travailler, de circuler, d'être soigné, de vivre en sécurité...

*la Cour européenne des droits de l'homme qualifie la liberté de la presse et la liberté d'expression de "**chien de garde**" de la démocratie*

Liberté d'expression

Droit français actuel. En matière religieuse

- Il n'est pas interdit de moquer un dogme ou une affirmation d'une religion
- Il est interdit d'insulter les croyants de toutes religions

Liberté d'expression

Droit français actuel. En matière religieuse

- Il n'est pas interdit de moquer un dogme ou une affirmation d'une religion
- Il est interdit d'insulter les croyants de toutes religions
- Ce droit favorable à la liberté d'expression est renforcé par une jurisprudence tenant compte du contexte, notamment du caractère satirique

Diététique du fauve

Dieudonné

DROIT

- Quelques repères historiques
- Droit français récent relatif à la liberté d'expression
- Affaire des caricatures danoises 2005/2006

Liberté d'expression

L'affaire des caricatures de Mohammed (1/4)

- Theo Van Gogh réalise un court métrage (10 min.) *Submission* en 2004, autour du destin d'une femme musulmane
Il est assassiné en novembre 2004 par un fondamentaliste musulman
- En septembre 2005, un écrivain danois ne trouve pas de dessinateur pour illustrer son livre sur Mohammed (auto-censure après l'assassinat de Theo Van Gogh)
- Dans ce contexte, le quotidien *Jyllands-Posten* sollicite des dessinateurs de presse et publie le 30 septembre 2005, *le Visage de Mahomet*, 12 caricatures du prophète de l'Islam

Liberté d'expression

L'affaire des caricatures de Mohammed (2/4)

- Choqué par les menaces proférées contre les dessinateurs danois, *Charlie Hebdo* republie les dessins en 2006 avec une couverture de Cabu
- *Charlie Hebdo* est poursuivi en justice par la grande Mosquée de Paris et l'Union des Organisations Islamiques de France (OUIF)
- *Charlie Hebdo* n'est pas condamné pour cette (re)publication

Liberté d'expression

L'affaire des caricatures de Mohammed (3/4)

"Attendu qu'en France, société laïque et pluraliste, le respect de toutes les croyances va de pair avec la liberté de critiquer les religions [...] que le blasphème qui outrage la divinité ou la religion n'y est pas réprimé [...]"

"Attendu que Charlie Hebdo est un journal satirique que nul n'est obligé d'acheter ou de lire [...] que toute caricature s'analyse en un portrait qui s'affranchit du bon goût pour remplir une fonction parodique [...] que le genre littéraire de la caricature, bien que délibérément provoquant participe à ce titre à la liberté d'expression [...] des pensées et des opinions [...]"

"Qu'ainsi en dépit du caractère choquant voire blessant de cette caricature pour la sensibilité des musulmans, le contexte et les circonstances de sa publication dans Charlie Hebdo apparaissent exclusifs de toute volonté délibérée d'offenser directement et gratuitement l'ensemble des musulmans ; que les limites admissibles de la liberté d'expression n'ont pas été dépassées."

Liberté d'expression

L'affaire des caricatures de Mohammed (4/4)

Le 7 janvier 2015, douze personnes dont les dessinateurs Cabu, Wolinski, Charb et Tignous sont assassinées dans la salle de rédaction de l'hebdomadaire Charlie Hebdo

LIBERTE D'EXPRESSION

***Traitement de l'actualité
Débats /dessins relatifs aux religions***

DROIT

BIBLE

CARICATURES

BIBLE

- Dans la Bible, contre les mauvais usages de la parole humaine

Après les événements tragiques de janvier

- Réaction ecclésiales et considérations morales sur la liberté d'expression
- Faux débat autour de la liberté d'expression ?

Risque de blesser

Epître de Jacques 3 v1-12 *Modération dans l'usage de la parole*

7 Toutes les espèces de bêtes [...] ont été domptées par la nature humaine

8 mais la langue, aucun homme ne peut la dompter ; c'est un mal qu'on ne peut réprimer ; elle est pleine d'un venin mortel

9 Par elle nous bénissons le Seigneur notre Père et par elle nous maudissons les hommes faits à l'image de Dieu

10 De la même bouche sortent la malédiction et la bénédiction. Il ne faut pas, mes frères, qu'il en soit ainsi

(Faux) témoignage

Exode 20 v3-17 Les dix commandements

16 *Tu ne porteras point de faux témoignage
contre ton prochain*

(Faux) témoignage

Deutéronome 19 15 à 21 Témoignage. Jugement des faux témoins

15 Un seul témoin de suffira pas contre un homme pour constater un crime ou un péché, quel qu'il soit ; un fait ne pourra s'établir que par la déposition de deux ou trois témoins

16 Lorsqu'un faux témoin s'élèvera contre un homme pour l'accuser de crime 17 Les deux hommes en contestation comparaîtront devant l'Eternel, devant les sacrificateurs et les juges en fonction. [...]

18 Le témoin est-il un faux témoin [...] alors vous le traiterez comme il avait dessein de traiter son frère. Tu oteras ainsi le mal du milieu de toi.

Jugement abusif

Epître de Jacques 4 v1-12. Résister à l'entraînement des passions

10 Humiliez-vous devant le seigneur et il vous élèvera

11 Ne parlez pas en mal les uns des autres, frères. Celui qui parle mal d'un frère, parle mal de la loi et juge la loi. Or si tu juges la loi, tu n'es pas observateur de la loi, mais tu en es juge.

12 Un seul est législateur et juge, c'est celui qui peut sauver et perdre ; mais toi qui es-tu qui juge le prochain ?

Jugement abusif

Matthieu 7 v3-5. La paille et la poutre

3 Pourquoi vois-tu la paille qui est dans l'oeil de ton frère, et n'aperçois-tu pas la poutre qui est dans ton oeil ?

4 Ou comment peux-tu dire à ton frère : Laisse-moi ôter une paille qui est dans ton oeil, toi qui a une poutre dans le tien ?

5 Hypocrite, ôte premièrement la poutre de ton oeil, et alors tu verras comment ôter la paille de l'oeil de ton frère

Blasphème

Du grec, *blasphemia*, blessure faite à la réputation de Dieu ou d'un homme (synonyme alors d'injure)

Lévitique 24 v10-24. Peine contre les blasphémateurs et les meurtriers

11 Le fils de la femme israélite blasphéma et maudit le nom de Dieu. On l'ammena à Moïse[...]

13 14 L'Eternel parla à Moïse et dit : Fais sortir du camp le blasphémateur [...] toute l'assemblée le lapidera

15 Celui qui blasphémera le nom de l'Eternel sera puni de mort [...]

Blasphème

Matthieu 12 v31-32. Le péché contre l'Esprit saint

31 C'est pourquoi je vous dis : Tout péché et tout blasphème sera pardonné aux hommes, mais le blasphème contre l'Esprit ne sera point pardonné

32 Quiconque parlera contre le Fils de l'homme, il lui sera pardonné ; mais quiconque parlera contre le Saint-Esprit, il ne lui sera pardonné ni dans ce siècle ni dans le siècle à venir.

BIBLE

- Dans la Bible, contre les mauvais usages de la parole humaine

Après les événements tragiques de janvier

- Réaction ecclésiales et considérations morales sur la liberté d'expression
- Faux débat autour de la liberté d'expression ?

(a) Ne pas humilier, ne pas blesser

"" La liberté d'expression est un droit, une obligation mais on ne peut insulter la foi des autres ""

"" Si un grand ami dit du mal de ma mère (...) il doit s'attendre à recevoir un coup de poing ! ""

Pape François (cité dans "Prier" Avril 2015)

(a) Ne pas humilier, ne pas blesser

" Je crois que nos sociétés ont développé une grande sensibilité aux violences mais une grande insensibilité aux humiliations, moins mesurables mais dont les effets se font sentir à long terme"

Olivier Abel (théologien philosophe) La Croix 13/1/2015

"Bien des opinions sincères (qui ne sont pas automatiquement des "vérités") sont blessantes, surtout pour ceux qui n'ont pas les moyens intellectuellement de se défendre. [...] La vie de couple, de paroisse, de communauté religieuse [...], n'est possible qu'au prix d'auto-censures consenties, calculées et/ou aimantes [...]"

Père François Boespflug

(a) Paroles et actes (dé)favorables au vivre ensemble

Liberté et responsabilité

" Que faisons-nous par par nos écrits, par nos paroles, par nos actes, pour favoriser le vivre-ensemble et une meilleure connaissance réciproque, pour promouvoir des valeurs de respect, de dignité, de fraternité ? Contribuons-nous à la paix sociale, à la sérénité des débats, à leur profondeur ; avivons-nous ou pansons-nous les plaies ? "

Dominique Quinio, Editorial de *La Croix* 14/1/15 .

(a) Paroles et actes (dé)favorables au vivre ensemble

Liberté et décence

" Et cependant le liberté de penser et d'écrire, comme toute liberté d'ailleurs, enclenche des devoirs sans nombre [...] Quand tout est permis, il faut se contraindre soi-même. C'est précisément ce que le caricaturistes de Mohammed ne comprennent pas. Il pensent que [...] ce qui est légal est moral. Le liberté d'écrire [...] exige que chacun respecte l'environnement humain et social [...] dessine ses propres limites"

" Nous récusons la vérité sur l'Islam par démagogie ; il est de bon ton de dire que l'Islam est tolérant [...]"

Chantal Delsol, philosophe, membre de l'Institut, *La Croix*
14/1/15 .

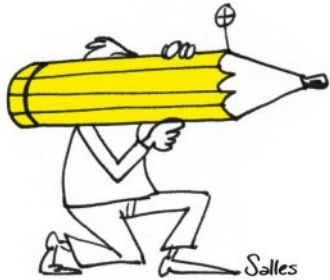
(b) Disproportion des actes/représailles

" Une caricature, même de mauvais goût, une critique, même gravement injuste, ne peuvent être mise sur le même plan qu'un meurtre. La liberté de la presse est, quel qu'en soit le coût, le signe d'une société mûre. Que des hommes nés dans notre pays, nos concitoyens, puissent penser que la seule réponse à une moquerie ou une insulte soit le mort de leur auteurs place notre société devant de graves interrogations. "

Message du Cardinal André Vingt-Trois aux catholiques de Paris
10/1/2015

(b) Disproportion des actes/représailles illustrée par de très nombreux dessins

Face à la barbarie...

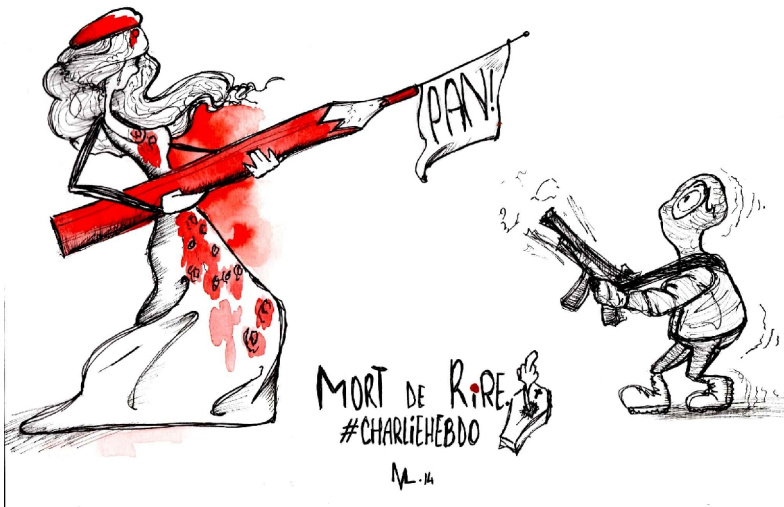


... Utilisons des armes
de dérision massive!

*Ceci n'est pas une arme
de destruction massive*



 Nous sommes Charlie @HopeMaelle · 21 s
Tout est dit #Jesuisccharlie



(c) Respect de l'interdit d'autrui

I Co 10.23-33

23 Tout est permis mais tout n'est pas utile. Tout est permis mais tout n'édifie pas

.... 25 Mangez tout ce qui se vend au marché, sans vous enquérir de rien par motif de conscience. 26 Si un non-croyant vous invite et que vous voulez y aller, mangez tout ce qu'on vous présentera...

..... 28 Mais si quelqu'un vous dit : Ceci a été offert en sacrifice ! N'en mangez pas à cause de lui qui a donné l'avertissement

(α) Contre une sacralisation de la liberté d'expression

" Nous voyons ça et là poindre une récupération en bonne et due forme de ces assassinats pour exiger un "droit au blasphème". Quel étrange expression ! Etymologiquement, en grec, "blasphème" signifie "diffamation", "calomnie" [...] Le principe d'une vraie liberté d'expression, c'est l'esprit critique, pas l'invective ou l'irrespect [...]. Alors à ce prétendu "droit au blasphème" nous préférons un "droit au débat""

Le directoire de l'Institut Catholique de la Méditerranée

(α) Contre une sacralisation de la liberté d'expression

" Les catholiques doivent donc se situer résolument, comme Maritain l'avait bien vu lors de la dernière guerre, du côté de la liberté quels que soient les possibles excès de ses manifestations."

" Mais d'un autre côté, ils ne peuvent se satisfaire d'une liberté pour elle-même [...] dont l'exercice dispenserait de juger ses effets. Et ces effets doivent être rapportés avant tout à l'émancipation de la personne humaine."

.....

François Sureau, avocat, lors des journées d'Etudes François de Sales, La Croix, 25 janvier 2015

(α) Contre une sacralisation de la liberté d'expression

" Mais d'un autre côté, ils ne peuvent se satisfaire d'une liberté pour elle-même [...] dont l'exercice dispenserait de juger ses effets. Et ces effets doivent être rapportés avant tout à l'émancipation de la personne humaine."

" Nous serons bien sûr du côté des défenseurs des droits de l'homme mais la "religion des droits de l'homme" n'est pas la nôtre, non plus qu'aucune autre idolâtrie de la nation, de l'Etat ou du marché"

François Sureau, avocat, lors des journées d'Etudes François de Sales, La Croix, 25 janvier 2015

(α) Contre une sacralisation de la liberté d'expression

" RSF demande aux responsables religieux d'approuver le refus de toute disposition réprimant le blasphème. Cette position est en fait déjà celle de nombreux croyants, notamment catholiques. [... suite notamment à des assassinats de chrétiens accusés de profanation...]"

" Cependant, que la loi n'interdise pas le blasphème ne signifie pas pour autant qu'elle l'encourage. Prenons garde à un glissement qui, de la non-répression, conduirait à une injonction au blasphème comme preuve suprême de la liberté d'expression... [à] un droit absolu – et donc sacré – au blasphème "

François Sureau, avocat, lors des journées d'Etudes François de Sales, La Croix, 3 février 2015

(β) Contre-poids politiques à la liberté d'expression

" La liberté d'expression publique n'est pas une valeur inaliénable [...] L'Etat démocratique est l'expression de la volonté populaire ainsi qu'un protecteur des libertés individuelles, dont la liberté de la presse. Il doit donc défendre un certain nombre d'autres valeurs , comme la sécurité des citoyens, la paix civile entre eux, la justice, l'égalité de tous. Ces valeurs exercent un effet de limitation les unes sur les autres"

Tzvetan Todorov (philosophe essayiste) La Croix 14/1/2015

Position de l'Eglise catholique face à des oeuvres / propos outrageants

- L'épiscopat français s'engage rarement sur le terrain judiciaire, se contentant le plus souvent de simples lettres de protestation envoyées à ceux qui vont vraiment trop loin
- Fin 2011, Monseigneur Vingt-Trois avait appelé les catholiques à ne pas se laisser enfermer dans une forme de débat où l'Eglise se défendrait elle-même comme un groupe minoritaire

Adéquation de la loi sur la liberté d'expression à la société contemporaine ?

- Des manifestations sont organisées contre des pièces de théâtre jugées choquantes dans un pays où le délit de blasphème a été supprimé depuis plus de deux siècles
- Selon un sondage publié dimanche 18 janvier par le JDD, 4 français sur 10 estiment qu'il faut éviter de publier des caricatures du prophète Mohammed et 5 sur 10 sont favorables à une limitation de la liberté d'expression sur Internet

BIBLE

- Dans la Bible, contre les mauvais usages de la parole humaine

Après les événements tragiques de janvier

- Réaction ecclésiales et considérations morales sur la liberté d'expression
- Faux débat autour de la liberté d'expression ?

LIBERTE D'EXPRESSION

***Traitement de l'actualité
Débats /dessins relatifs aux religions***

DROIT

BIBLE

CARICATURES

CARICATURES

- Caricature, satire, dessin d'humour
- Quelques caricatures dans des oeuvres religieuses
- Quelques caricatures religieuses
- Quelques caricatures politiques

CARICATURE (1)

- Caricature (Larousse)
 - Représentation grotesque, en dessin, en peinture, etc., obtenue par l'exagération et la déformation des traits caractéristiques du visage ou des proportions du corps, dans une intention satirique.
 - Image infidèle et laide, reproduction déformée de la réalité ("*ce compte-rendu est une caricature de ce que j'ai dit*")
- Caricature vs dessin d'humour

***CARICATURE* (2)**

- Satire (Larousse)
 - Pièce dont l'auteur attaque les vices, les ridicules, les moeurs publiques de son temps
 - Écrit, propos, œuvre par lesquels on raille ou on critique vivement quelqu'un ou quelque chose

CARICATURE vs DESSIN D'HUMOUR

*Disparité de dureté, d'intention/d'effet
Trois dessins du Canard Enchaîné (29/5/2015)*



CARICATURE vs DESSIN D'HUMOUR

Disparité de dureté, d'intention/d'effet

Trois dessins du Canard Enchaîné (29/5/2015)

Démission de la Présidente de l'INA le 28/5/2015

40 915 EUROS DE TAXI EN DIX MOIS
POUR LA PRÉSIDENTE DE L'INA



40 000 € DE TAXI POUR
LA DIRECTRICE DE L'INA

MAIS RASSUREZ-VOUS, L'AUTEUR
DES FUITES SERA IDENTIFIÉ
ET REMERCIÉ...



Portraits-charge

Leonard de Vinci (1452-1519)

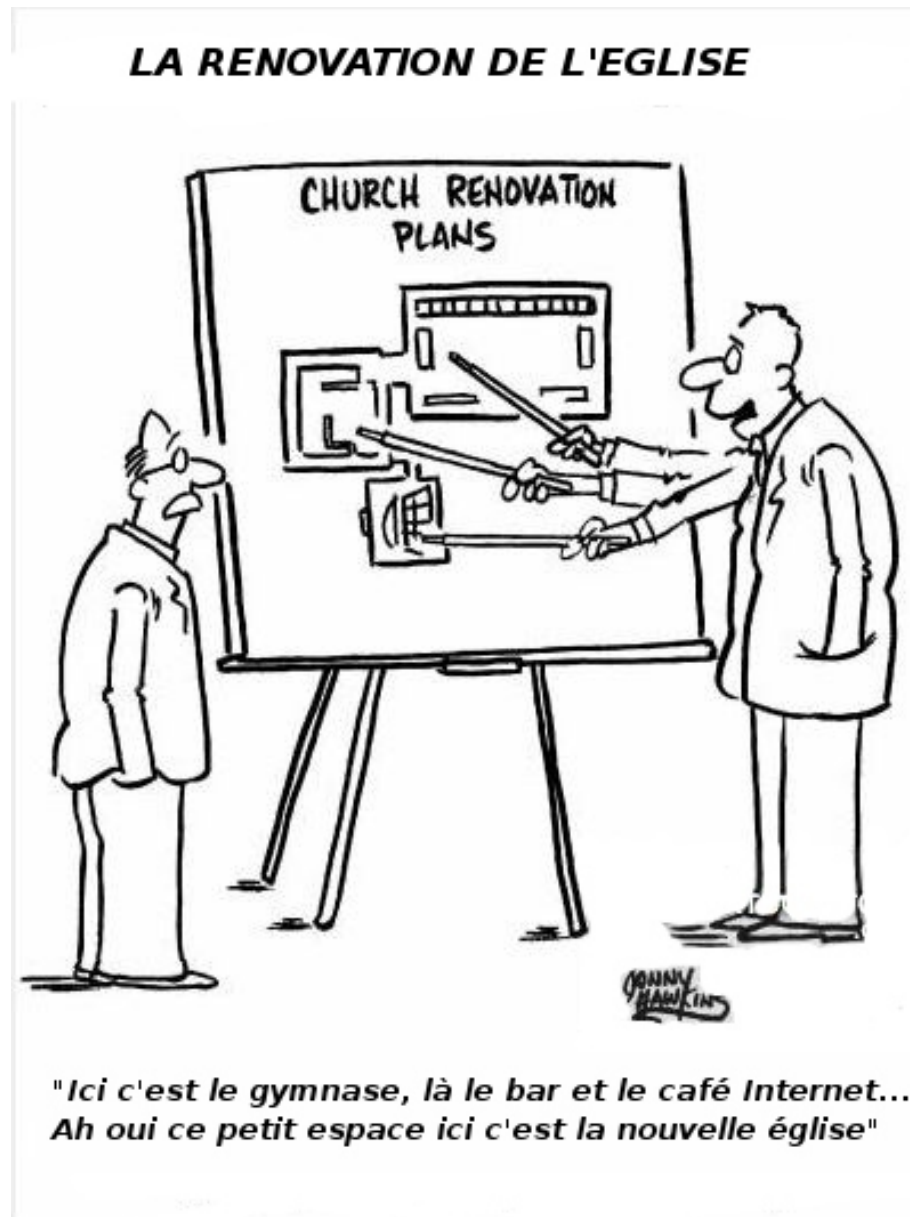


Portraits-charge

Leonard de Vinci (1452-1519)



Quelques dessins d'humour ...



Quelques dessins d'humour ...



RON MORGAN
cartoonstock.com

Quelques dessins d'humour ...

(en anglais "Les tables de la Loi"="The tablets of stone")



Quelques dessins d'humour ...



J. di Chiarro

**"Quels sont les quatres derniers chiffres
de votre numéro de sécurité sociale ?"**

CARICATURES

- Caricature, satire, dessin d'humour
- Quelques caricatures dans des oeuvres religieuses
- Quelques caricatures religieuses
- Quelques caricatures politiques

La synagogue dans sculpture gothique (Cathédrale de Strasbourg)



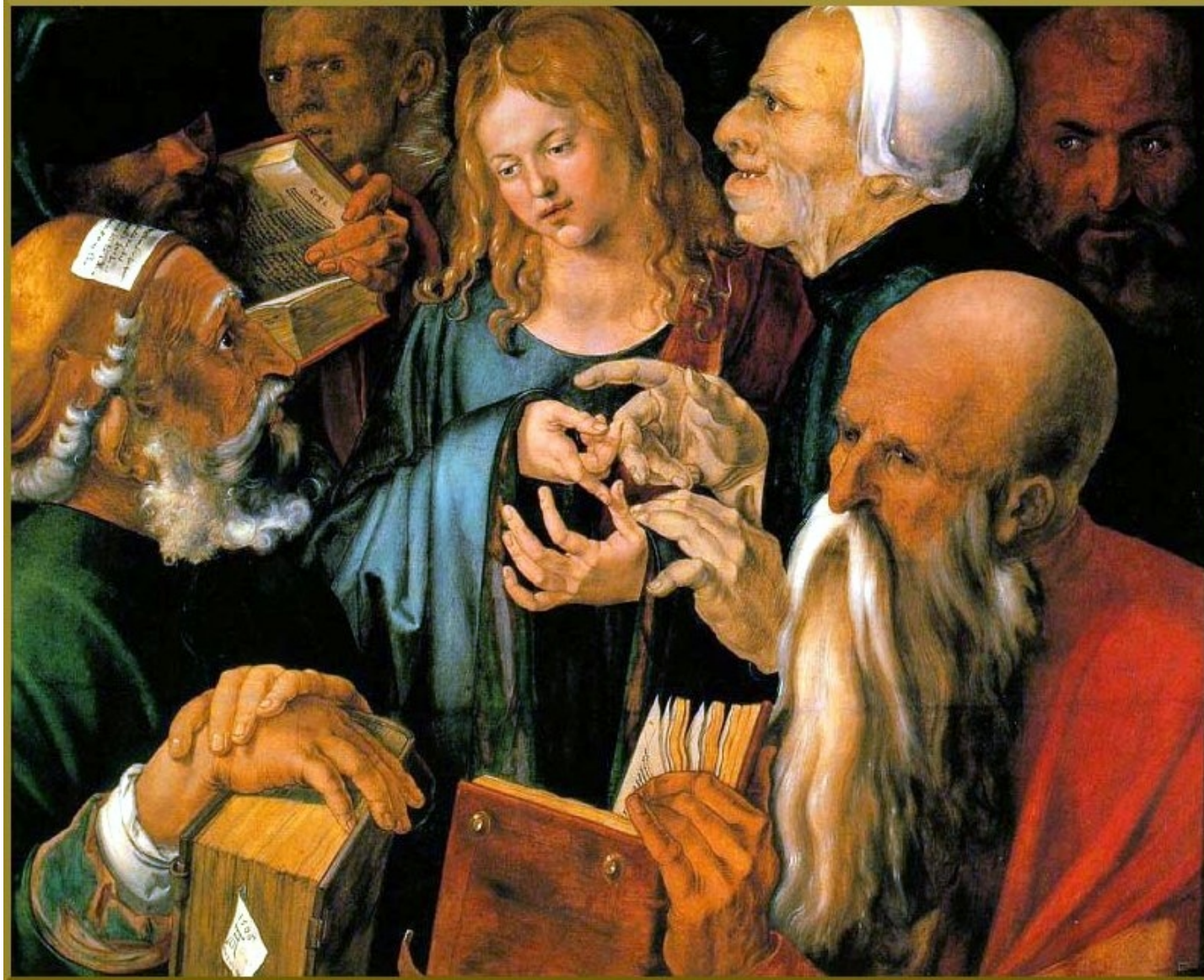
Jésus portant sa croix

Jérôme Bosh (1450 -- 1516)



Jésus parmi les docteurs

Albrecht Dürer (1471--1528)



Jésus et la femme adultère

Lucas Cranach le jeune (1515 --1586)



Le jugement dernier

Michel-Ange (1475—1564) 1541



Le jugement dernier

Michel-Ange (1475—1564) 1541



Jésus parmi les docteurs

Orazio Borgianni (1574--1616)



Jésus parmi les docteurs

Jean-Auguste-Dominique Ingres (1780--1867)



CARICATURES

- Caricature, satire, dessin d'humour
- Quelques caricatures dans des oeuvres religieuses
- Quelques caricatures religieuses
- Quelques caricatures politiques

Pour la Réforme luthérienne

Lucas Cranach l'Ancien

- Lucas Cranach l'Ancien (1472-1553) peintre, graveur (bourgmestre de Wittemberg, propriétaire d'une pharmacie et d'une imprimerie) et son atelier
- Très proche de Martin Luther, réalise plusieurs gravures à charge contre le clergé catholique (le pape sur un cochon, le pape en âne et pamphlet de Melancton, la passion du Christ et l'Ante-Christ...)

Pour la Réforme luthérienne

Hans Holbein le jeune

- Holbein le jeune (1497--1553) peintre, graveur
- Luther en "*Hercules Germanicus*", caricature et allégorie. Luther en athlète de la vraie foi assomme d'une massue épineuse philosophes et théologiens parmi lesquels Aristote, Thomas d'Acquin, Jacob von Hoogstraten (théologien dominicain), William of Ockham (philosophe théologien franciscain)...
- Hercules Germanicus, figure allégorique utilisée par l'Empereur Maximilien Ier. Ici référence iconographique à Hercule vainqueur de l'hydre de Lerne (2^e des 12 travaux)
-
- Feuille volante

Pour la Réforme luthérienne

***Hans Holbein le jeune
"Hercules Germanicus"***



Contre la Réforme luthérienne ? -- Luther en famille



Parodie auf Luther und Katharina von Bora

1860

Luther spricht:

„Klein muß er in gewandert sein,
 Der gemacht ist bei mich erst geriet ein
 Das ich kann dich dein Wollen sein,
 Was ich über dich selber sein.
 Ein Herrlichkeit mich bezeichnen hier,
 Wie kleiner dich aber noch sein.
 Ich dich mit dich noch großer sein
 Das ich keine dich geben sei.“

Katharina spricht:

„Ich dich dich, mich dich Wollen sein,
 Das ich dich dich Wollen sein,
 Das ich dich dich Wollen sein,
 Das ich dich dich Wollen sein,
 Das ich dich dich Wollen sein,
 Das ich dich dich Wollen sein,
 Das ich dich dich Wollen sein,
 Das ich dich dich Wollen sein.“

Contre la Réforme luthérienne

Egbert II van Heemkerk

Luther en enfer (vers 1700-1710)



CARICATURES

- Caricature, satire, dessin d'humour
- Quelques caricatures dans des oeuvres religieuses
- Quelques caricatures religieuses
- Quelques caricatures politiques

Séries fameuses de caricatures politiques

- *Les Grandes Misères de la guerre* de Jacques Callot. Eaux-fortes. Dénonciation de la guerre pendant la guerre de 30 ans et les carnages des armées de Louis XIII à la conquête de la Lorraine
- *Les Désastres de la guerre* de Goya. 82 gravures sur cuivre (1810-1815). Dénonciation des horreurs de la guerre menée par les armées de Napoléon en Espagne.
- Les caricatures de Charles Philippon et Honoré Daumier (Granville, Deveria, Raffet) dans les premières années de la monarchie de Juillet
- Les caricatures de *l'Assiette au Beurre* de Juan Gris, Kees van Dongen, Frantisek Kupka, Felix Valotton. Hebdomadaire anarchisant, anti-clérical, anti-colonialiste, anti-impérialiste

Séries fameuses de caricatures politiques

- *Les Grandes Misères de la guerre* de Jacques Callot. Eaux-fortes. Dénonciation de la guerre pendant la guerre de 30 ans et les carnages des armées de Louis XIII à la conquête de la Lorraine
- *Les Désastres de la guerre* de Goya. 82 gravures sur cuivre (1810-1815). Dénonciation des horreurs de la guerre menée par les armées de Napoléon en Espagne.
- Les caricatures de Charles Philippon et Honoré Daumier (Granville, Deveria, Raffet) dans les premières années de la monarchie de Juillet
- Les caricatures de l'*Assiette au Beurre* de Juan Gris, Kees van Dongen, Frantisek Kupka, Felix Valotton. Hebdomadaire anarchisant, anti-clérical, anti-colonialiste, anti-impérialiste

Séries fameuses de caricatures politiques

Les Grandes Misères de la guerre de Jacques Callot
6e gravure *Dévastation d'un monastère*



Israel ex. Cum priuil. Reg.

*Icy par un effort sacrilege et barbare
Ces Demons enragez, et d'une humeur auare*

*Pillent, et bruslent tout, abattent les Autels ;
Se mocquent du respect qu'on doit aux Immortels,*

*Et tirent des saints lieux les Vierges desolees
Qu'ils osent enleuer pour estre violées . 6*

Séries fameuses de caricatures politiques

Les Grandes Misères de la guerre de Jacques Callot
16e gravure. *Les mendiants et les mourants*



Israël ex. Cuius Brevitas Reg.
Que du pauvre soldat déplorable est la chance!
Quant la guerre finit son mal-heur recômence;

Alors il est contraint de s'en aller gueusant,
Et sa mendicité faict rire le paisant,

Qui maudit son abord, et tient pour vne iniure
De voir l'obiet presant des peines quil endure 16

Séries fameuses de caricatures politiques

- Les Grandes Misères de la guerre de Jacques Callot. Eaux-fortes. Dénonciation de la guerre pendant la guerre de 30 ans et les carnages des armées de Louis XIII à la conquête de la Lorraine
- Les Désastres de la guerre de Goya. 82 gravures sur cuivre (1810-1815). Dénonciation des horreurs de la guerre menée par les armées de Napoléon en Espagne.
- Les caricatures de Charles Philipon et Honoré Daumier (Granville, Deveria, Raffet) dans les premières années de la monarchie de Juillet
- Les caricatures de l'Assiette au Beurre de Juan Gris, Kees van Dongen, Frantisek Kupka, Felix Valotton. Hebdomadaire anarchisant, anti-clérical, anti-colonialiste, anti-impérialiste

Séries fameuses de caricatures politiques

Les Désastres de la guerre de Goya (1746--1828)

1ere gravure. *Tristes présages*



Tristes presagios de lo que ha de acontecer.

Séries fameuses de caricatures politiques

Les Désastres de la guerre de Goya (1746--1828)

7e gravure. *Que valor.*

Hommage à l'héroïsme d'Augustina d'Aragon lors de la prise de Sarragosse



Séries fameuses de caricatures politiques

- Les Grandes Misères de la guerre de Jacques Callot. Eaux-fortes. Dénonciation de la guerre pendant la guerre de 30 ans et les carnages des armées de Louis XIII à la conquête de la Lorraine
- Les Désastres de la guerre de Goya. 82 gravures sur cuivre (1810-1815). Dénonciation des horreurs de la guerre menée par les armées de Napoléon en Espagne
- Les caricatures de Charles Philippon et Honoré Daumier (Granville, Deveria, Raffet) dans les premières années de la monarchie de Juillet
- Les caricatures de l'Assiette au Beurre de Juan Gris, Kees van Dongen, Frantisek Kupka, Felix Valotton. Hebdomadaire anarchisant, anti-clérical, anti-colonialiste, anti-impérialiste

Séries fameuses de caricatures politiques

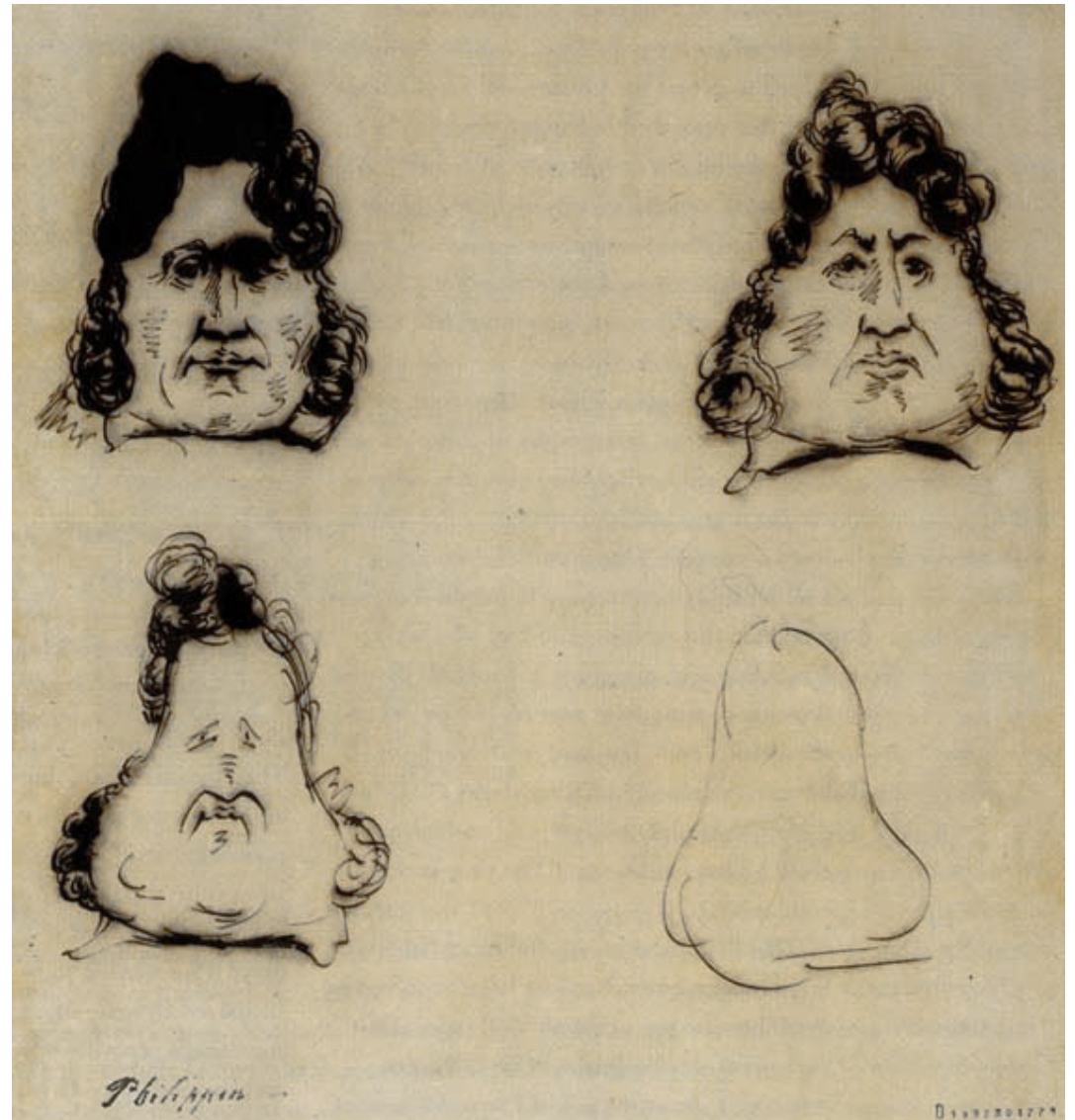
Charles Philippon (1800-1862) et Honoré Daumier (1808-1879)
au début de la Monarchie de Juillet (1830--1835)

- Charles Philippon, dessinateur, lithographe, journaliste, éditeur (*La Caricature littéraire, religieuse, morale et scénique* puis *Le Charivari*)
- Opposant à la monarchie de Juillet après la loi de décembre 1830 sur le rétablissement du droit de timbre pour les journaux, plus encore après la répression des émeutes lors des funérailles du général Lamarck
- Sept procès -- 4 condamnations, nombreuses saisies
- Caricature impossible après une loi de censure préalable de septembre 1835

Séries fameuses de caricatures politiques

Charles Philippon (1800-1862) et Honoré Daumier (1808-1879)
au début de la Monarchie de Juillet (1830-1835)


Lors d'un procès,
Philippon argumente sur
le vif, par le dessin, la
ressemblance naturelle
du roi et d'une poire...



Charles Philippon et Honoré Daumier

Louis-Philippe
métamorphosé en
poire... jugement
publié en une du
Charivari...

27 Mars 1831. *Année 1831.* p. 4 - 1831.



Le Charivari,

JOURNAL PUBLIANT CHAQUE JOUR UN NOUVEAU DESSIN.

Nous donnons, et donnons, conformément à la volonté de nos juges, le dépôt et l'arrêt du jugement en dernier ressort qui a frappé le Charivari. Le jugement de nos derniers juges est absolument pareil à celui de nos premiers juges, lequel était lui-même la reproduction de celui de nos premiers juges. Tant il est vrai que les bons esprits se ressemblent. Comme ce jugement, tout spirituel qu'il soit, mériterait d'être peu agréablement à nos lecteurs, nous avons tâché de compenser du moins par la forme, ce qu'il pourrait y avoir d'un peu sévère au fond.

Louis-Philippe, roi des Français, à leur procès et à leur salut. La cour d'assises du département de Seine-et-Oise, séant à Versailles, a rendu l'arrêt suivant. — La cour, etc. — Considérant que l'opposition est régulière, — l'arrêt par défaut du 20 mars dernier, — faisant droit sur son opposition, et statuant par arrêt nouveau. — Considérant que la question par la cour sans remettre en question la compétence incontestable sur la cour d'assises de Seine-et-Oise du dit arrêt dernier et celui de la cour de cassation le 19 octobre suivant. — Considérant d'ail leurs, que les articles 181 et 182 de la loi du 20 mai 1822, en ce qui concerne les témoins entendus dans les audiences de la cour d'assises de la Seine, des onze et douze mars dernier, rendant ainsi, un véritable compte-rendu de ces audiences. — Considérant que de la comparaison des deux articles incriminés avec le procès-verbal dressé par les membres de la cour d'assises de la Seine le dix-neuf mars dernier, il résulte que le compte rendu contenait, des audiences de ladite cour des onze et douze mars dernier, dans le procès, concernant Bergson et Demont est infidèle, qu'en effet les interrogatoires des accusés, les dépositions des témoins, les paroles prononcées par le président et par le procureur-général y sont pour la plupart tronquées et déformées, qu'à même ne y joint le président, au procureur-général et à plusieurs des témoins des paroles qu'il n'ont pas réellement été prononcées. — Considérant que ces infidélités ont pour motif de jeter le ridicule sur l'accusation, soit sur le président, et que d'ailleurs les deux articles dont il s'agit sont remplis de réflexions de qualifications offensantes pour le président et le procureur-général. — Considérant que Cruchet a de son aveu signé lesdits articles comme étant responsables. — Déclare Cruchet coupable d'avoir, dans le journal le Charivari, donné et fait donner, imprimé, vendu et distribué, rendu de mauvaise foi un compte non seulement infidèle des audiences de la cour d'assises de la Seine des onze et douze mars dernier, mais encore injurieux pour le président et le procureur-général. — Fait et juge à Versailles en audience publique au Palais-de-Justice le lundi 9 décembre 1830 en présence de M. Saligny, procureur du roi, par MM. Antoine Anselme Lefebvre, conseiller à la cour royale de Paris, Claude Mireix, vice-président du tribunal de première instance de l'arrondissement de Versailles, et Armand Tessier, juge au même tribunal composant la cour d'assises de département de Seine-et-Oise, qui ont signé avec Jean-Marie Fontaine, commis greffier assistant. — En foi de quoi la minute du présent arrêt a été signée par le président et le commis greffier ainsi signé Lefebvre Mireix, Tessier et Fontaine.

Charles Philippon et Honoré Daumier Louis-Philippe métamorphosé en poire...



Honoré Daumier

Gargantua. Condamnation à 6 mois de prison en 1832
Louis-Philippe dévore les ressources du peuple et
produit des titres pour les privilégiés



Gargantua.

1832 - 654

Honoré Daumier

Gargantua. Condamnation à 6 mois de prison en 1832
Louis-Philippe dévore les ressources du peuple et
produit des titres pour les privilégiés



Honoré Daumier

Gargantua. Condamnation à 6 mois de prison en 1832
Louis-Philippe dévore les ressources du peuple et
produit des titres pour les privilégiés



Honoré Daumier

Le passé, le présent, l'avenir. 1832

(d'après Titien *Allégorie du temps gouverné par la prudence*)



Honoré Daumier

Le passé, le présent, l'avenir. 1832



Honoré Daumier

C'était vraiment bien la peine de nous faire tuer.

27 août 1835



C'était vraiment bien la peine de nous faire tuer.

Honoré Daumier

C'était vraiment bien la peine de nous faire tuer.

27 août 1835



Séries fameuses de caricatures politiques

- *Les Grandes Misères de la guerre* de Jacques Callot. Eaux-fortes. Dénonciation de la guerre pendant la guerre de 30 ans et les carnages des armées de Louis XIII à la conquête de la Lorraine
- *Les Désastres de la guerre* de Goya. 82 gravures sur cuivre (1810-1815). Dénonciation des horreurs de la guerre menée par les armées de Napoléon en Espagne.
- Les caricatures de Charles Philippon et Honoré Daumier (Granville, Deveria, Raffet) dans les premières années de la monarchie de Juillet
- Les caricatures de l'*Assiette au Beurre* de Juan Gris, Kees van Dongen, Frantisek Kupka, Felix Valotton. Hebdomadaire anarchisant, anti-clérical, anti-colonialiste, anti-impérialiste

Séries fameuses de caricatures politiques

Juan Gris, Kees van Dongen, Frantisek Kupka, Felix Valotton caricaturistes pour l'*Assiette au beurre*



Séries fameuses de caricatures politiques

Juan Gris, Kees van Dongen, Frantisek Kupka, Felix Valotton caricaturistes pour l'*Assiette au beurre*



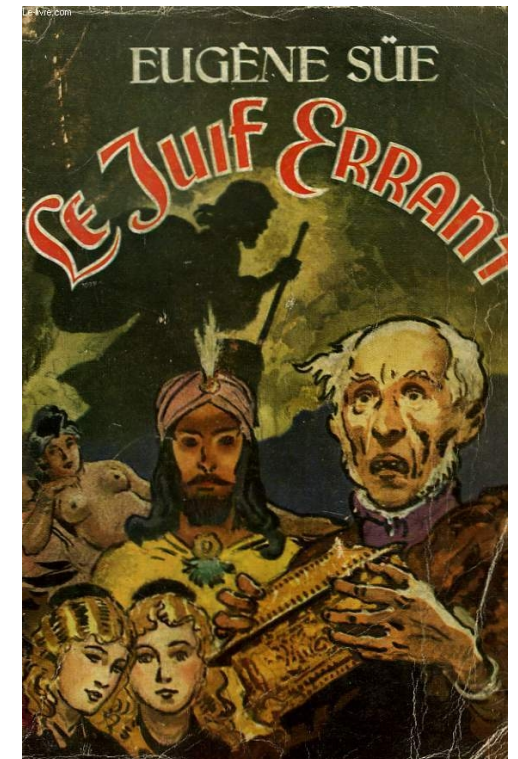
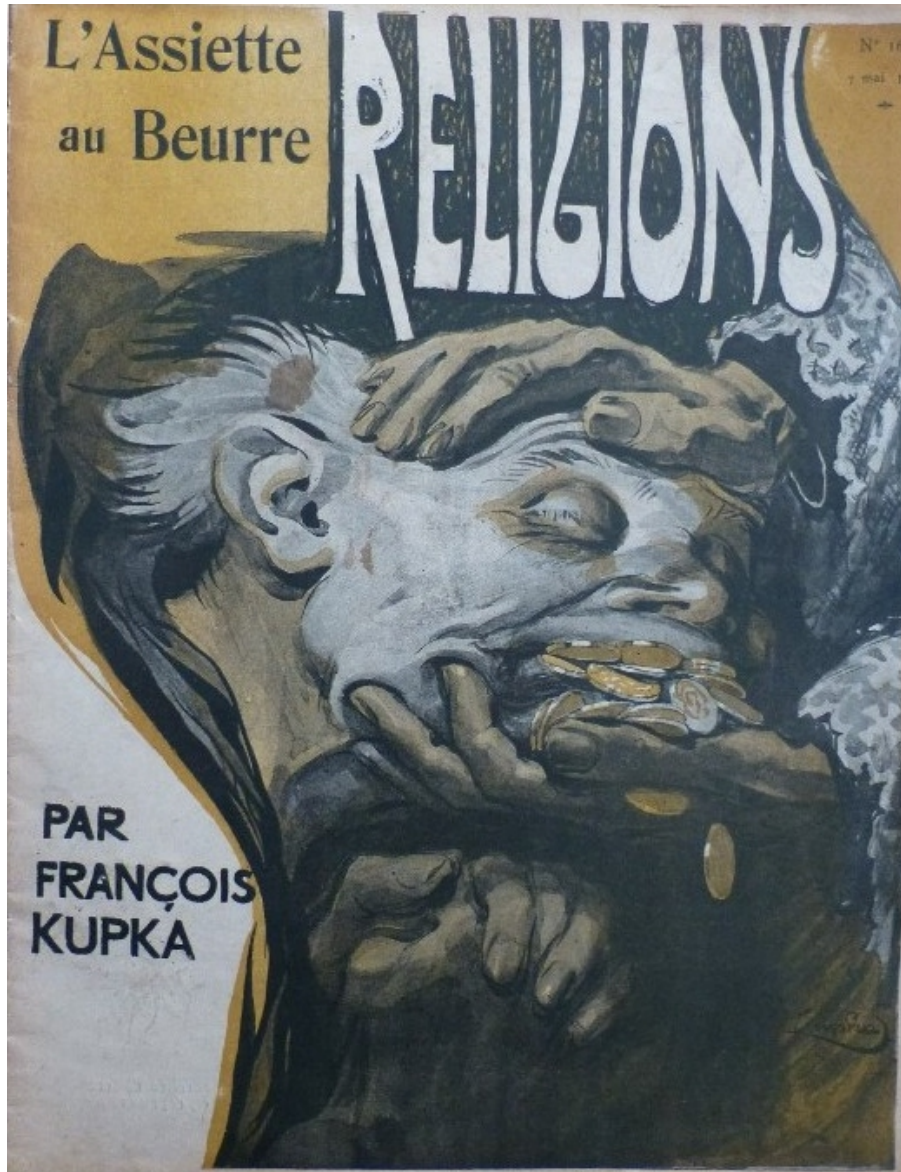
Séries fameuses de caricatures politiques

Juan Gris, Kees van Dongen, Frantisek Kupka, Felix Valotton caricaturistes pour *l'Assiette au beurre*



Séries fameuses de caricatures politiques

Juan Gris, Kees van Dongen, Frantisek Kupka, Felix Valotton caricaturistes pour *l'Assiette au beurre*



Séries fameuses de caricatures politiques

Juan Gris, Kees van Dongen, Frantisek Kupka, Felix Valotton
caricaturistes pour l'*Assiette au beurre*



Il est mort, entendez ! mais était-il ou non sur ma terre !...

LIBERTE D'EXPRESSION

***Traitement de l'actualité
Débats /dessins relatifs aux religions***

DROIT

BIBLE

CARICATURES

Liberté d'expression.

Conclusion (1/4)

- Liberté essentielle, garantie par le droit français, contribuant à la défense des autres libertés
- Attachement historique
 - rudes combats pour l'acquisition de cette liberté
 - coût humain de ces combats
 - rôle de la presse dans les révolutions et évolutions politiques du 19^e siècle

Liberté d'expression. Conclusion (2/4)

Attachement historique et culturel

Contribution de grands écrivains et artistes aux combats politiques pour la liberté d'expression (pour les droits fondamentaux et contre les guerres...)

Chateaubriand, Victor Hugo,
Alphonse de Lamartine, Emile
Zola...

Eugène Delacroix, Honoré
Daumier, Kees van Dongen,
Felix Valotton...



Liberté d'expression.

Conclusion (4/4)

Interrogation, comme chrétiens, sur les bornes de la liberté d'expression

- Loi française actuelle, très libérale, autorisant à tourner en dérision religions et dogmes mais pas à moquer les fidèles des différentes religions (si tant est que ce soit tenable)
- Quelle position pour les chrétiens ? Comment manifester notre fraternité ? En soutenant l'auto-censure raisonnable pour les auteurs/dessinateurs chrétiens ? un changement de la loi française ?

Bibliographie

La Liberté d'expression. Les grands textes de Voltaire à Camus

Le Monde Hors Série. Mars 2015

La Caricature, art brûlant

Supplément *Culture et Idées* du Monde du 17 janvier 2015

Les Traits de la liberté

Supplément *Culture et Idées* du Monde du 31 janvier 2015

Les dessins de presse face à la censure

www.caricaturesetcaricature.com

Suggestions remarques de F.G., P.D., L.E. P., C. M.

Exposé disponible sur le site jev.peter.free.fr bas de la page „VRAC“

***MERCI DE
VOTRE ATTENTION***